SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat Dévarim

Chabbat 'Hazon

21 juillet 2018

9 Av 5778

Ville	Entrée*	Sortie
Paris	21:27	22:45
Marseille	20:54	22:03
Lyon	21:05	22:17
Strasbourg	21:03	22:21

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°92

La Parole du Rav Brand

Durant l'époque du premier Temple, les juifs idolâtres prenaient ordinairement les dieux des peuples comme dieux, et leurs statues comme objets de cultes. Cependant, une fois, ils divinisèrent un homme, le roi Yoach. Pendant que sa grand-mère Atalya exécutait la famille royale, sa tante le sauva alors qu'il était nourrisson, et le cacha pendant six ans dans le grenier du Saint des Saints (Rois II 11, 1-3). Lorsque Yoach grandit, il fut couronné roi par le peuple et par Yéhoyada le Cohen Gadol. Après la mort de ce dernier, il fut divinisé : « Après la mort de Yehoyada, les chefs de Yéhouda vinrent se prosterner devant le roi, et il les écouta » (Chroniques II 24, 17). Ils le divinisaient, car il avait survécu après avoir vécu dans le Saint des Saints, alors que la Torah promet la mort à tout étranger qui y entre. Le prophète et Cohen Gadol Zékharya, fils de Yéhoyada, réprimanda le peuple, qui le lapida : « Ils conspirèrent contre lui et le lapidèrent par ordre du roi, dans le parvis de la maison de Dieu (…) En mourant, Zékharya dit : Que Dieu voit et qu'Il réclame [mon sang] » (Chroniques II 24, 20-22). Pourquoi les si nombreux autres prophètes qui réprimandaient constamment le peuple, furent épargnés, alors que Zékharya, fut tué pour avoir reproché de se prosterner à un homme ? En vérité, ceux qui servent les idoles se doutent bien qu'une statue n'est pas habitée d'un esprit saint, pouvant abroger la Torah de Moché : « Les juifs ne pratiquaient pas le culte des idoles par conviction, mais (comme un faux-fuyant) pour se sentir moins coupable de pratiquer des immoralités (Sanhedrin 63b). L'homme par contre, fut créé à l'image de D-ieu, et ceux que le divinisent pourraient croire dur comme fer que cet homme renferme le divin. En vertu de sa partie divine, celui-ci pourrait prétendre abroger la Torah : hapé chéassar hou hapé chéhitir, la bouche qui l'a interdit, cette même bouche le permet.... Tremblant de ce scénario, Zékharya admonestait le peuple lourdement, et ce dernier, plongé dans sa folie obsessionnelle, le mit à mort. A la construction du second Temple, craignant l'inclination des juifs pour l'idolâtrie, les Hommes de la Grande Assemblée supplièrent D.ieu de leur ôter ce penchant. Leur prière fut acceptée, et en voici le récit métaphorique : « Un lionceau en feu sortit du Saint des Saints et les hommes le capturèrent. Il laissa tomber un poil et hurla sur quatre cents parssaot (la surface du territoire d'Erets-Israël). Afin de ne pas entendre son cri, ils enfermèrent le poil dans un tube de plomb » (Yoma 69b). Le Maharcha explique que le lionceau fait allusion au destructeur du Temple, Nabuchodonosor (Daniel 7,4), et le poil à Essav, l'homme poilu. Le lionceau hurla, car Essav hurla en apprenant que sa bénédiction fut donnée à Jacob, et Its'hak lui accorda alors le droit de se débarrasser du joug de Jacob, si la descendance de ce dernier ne respecte pas la Torah. Les Romains, qui font référence à Essav, détruisirent le second Temple pendant le mois d'Av ; ce mois est symbolisé par le lion (Séfer Yétsira 5,5). Ainsi, durant l'époque du second Temple, les juifs ne se prosternèrent plus aux idoles (sauf contraints par les Grecs). Ce n'est qu'avant la destruction du second Temple, que certains divinisèrent un homme, comme Bilam l'avait prédit (Bamidbar 24, 23-24) et comme l'explique Rech Lakich : « Malheur à tous ceux qui vivront à l'époque de l'homme qui se déclare dieu ; alors viendront les bateaux des kitim [une population européenne, les romains…] » (Sanhedrin 106a). En effet, cet homme et ses fidèles prétendaient qu'il détenait le pouvoir de rendre la Torah caduque : « Rabbi Yohanan dit : les juifs ne partirent en exil qu'après s'être divisés en 24 (plusieurs) sectes hérétiques », (Yérouchalmi, Sanhedrin, 10,5). « Cet homme (qui fut divinisé par ses adeptes) a provoqué que les juifs perdent la guerre (contre les romains), qu'ils furent éparpillés et méprisés, que la Torah fut troquée et que la majorité du monde divinise alors un homme à la place de D-ieu... », (Rambam, Rois, 11, 4, partie censurée). Si ces données manquent dans les livres de Flavius, c'est sans doute du fait qu'elles ne furent transmises que par l'église, qui les a censurées. Avant sa mort, Zékharya pria D-ieu que son sang soit vengé et cela se réalisa :

« Nevouzaradan assassina plus de deux millions de juifs, jusqu'à ce que leur sang toucha celui de Zékharya, qui n'avait toujours pas coagulé... » (Guitin 57). Cette histoire est rapportée succinctement dans les Chroniques: « Les juifs méprisèrent les envoyés de D-ieu ..., jusqu'à ce qu'Il fit monter contre eux le roi des Chaldéens, et tua par l'épée leurs jeunes gens dans la maison de leur sanctuaire ; il n'épargna ni le jeune homme, ni la jeune fille, ni le vieillard, ni les sages, il livra tout entre ses mains » (II 36, 17). Craignant les tragédies de la divinisation d'un homme, Zékharya demanda à ce que sa mort ne soit pas laissée impunie. Si les hommes mis à mort par Nevouzaradan n'étaient pas ceux qui divinisèrent Yoach, ils périrent néanmoins en vertu du principe : « Tous les juifs sont garants les uns des autres » (Chabbat, 55a). Ainsi, ceux mis à mort par les Romains ne furent pas forcément ceux qui divinisaient cet homme, mais ils périrent justement par ce même principe. Grâce à la Kapara obtenue alors, nous espérons que le troisième Temple sera bientôt reconstruit, de nos jours. Amen !

Rav Yehiel Brand

Pour aller plus loin...

1) Quelle est l'autre appellation du sefer Dévarim ?

2) Selon le Even Ezra, quel est l'autre nom du Har Sinaï ? (1-6)

3) Rachi explique au début de la paracha que Moché réprimande les béné Israël. Quand ont eu lieu les réprimandes ? (1-3)

4) La Torah nous raconte que Moché a expliqué la Torah en 70 langues (Rachi, 1-5). Pourquoi en 70 langues à ce moment précis ?

5) « J'ai donné aux enfants de Lot le pays de Ar en héritage » (2-9). Quelle Halakha Rabbi Yo'hanan apprend-il de ce passouk ?

6) Dans le dernier passouk de la 5ème montée, il y a une allusion au fait que l'on doit se renforcer durant le mois de Eloul. Laquelle ? (2-30)

7) Combien de fois le nom de Yéochoua est-il écrit dans la Torah et qu'y a-t-il de si particulier dans sa façon d'être écrit dans l'avant-dernier passouk de notre paracha ? (3-21)

La Paracha en Résumé

- Moché réprimande les Béné Israël et parlera de son propre chef dans une grande partie de ce dernier livre de la Torah. Le premier passouk est entièrement allusif et rappelle les fautes des Béné Israël dans le désert.
- Il raconte ensuite, certaines guerres, le conseil de Itro de nommer des gens qui l'aideront à gérer le peuple. L'histoire des explorateurs en longueur.
- Il raconta ensuite les périples des 40 ans du désert, notamment le long détour depuis le Sud jusqu'au Nord Est, passant par plusieurs pays, leur interdisant de franchir la frontière.
- Ils firent finalement la guerre contre Si'hon et Og qu'ils conquirent. Arrivés à la frontière du Jourdain, Gad et Réouven promirent de faire la guerre avec leurs frères avant d'y revenir pour s'y installer.

שבת שלו'ם

Il est possible de dédicacer un feuillet de Shalshelet News pour toute occasion.

Pour tout renseignement:

shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est dédié Léilouy Nichmat : Méïr Makhlouf Marelly ben Saouda et 'Haya Léa Illouz bat Sim'ha

Halakha de la Semaine

Quelles sont les restrictions le jour du 9 Av ?

1) Il est interdit de manger, de boire, de se laver (même tremper son doigt dans l'eau), de s'oindre, de mettre des chaussures en cuir ainsi que d'avoir des rapports conjugaux.
(Pour la nétila du matin, on se suffira de laver les mains jusqu'aux dernières phalanges).
Il sera interdit d'étudier la Torah (excepté les passages qui attristent) car en effet l'étude de la Torah réjouit le cœur et ce jour-là, il est interdit de se réjouir. [Ch. Aroukh 554,1]
2) On ne salue pas durant ticha béav ni par un bonjour, ni en serrant la main, ni en demandant comment ça va ...(même par téléphone).
Si une personne (ignorante) nous tend la main, on la saluera alors en baissant un peu notre tête de manière à faire comprendre que l'on est en deuil. [Ch. Aroukh 554,20]
3) Il est défendu de se promener le jour de ticha béav ainsi que de faire ses courses pour passer le temps tout comme une personne qui est en deuil et qui ne doit pas faire d'activités qui vont lui faire oublier le deuil. [Ch. Aroukh 554,21]
4) On ne travaillera pas ce jour-là car telle est la coutume.
De plus, il est rapporté que celui qui travaille ce jour, ne verra aucune bénédiction. [Ch. Aroukh 554,24]
5) Il est important de préciser que tous les interdits que les Sages ont mis en place le 9 av sont en vigueur toute la journée jusqu'à la fin du jeûne. ['Hida dans Mahazik berakha 554,2 qui rapporte des propos très virulents contre ceux qui pensent qu'il y a lieu d'être plus indulgent concernant les interdits après 'hatsot]
Il est simplement rapporté qu'après 'hatsot, on a l'habitude de s'asseoir sur une chaise et que certains tolèrent (si nécessaire) de travailler. [Rama 554,22 et 559,3]

David Cohen

Réponses aux questions

1) Michné Torah. **2)** Har Horev.

3) La 40ème année de leur sortie d'Egypte à Roch 'Hodesh Chevat.

4) Le Béer Bassadé explique qu'après les guerres contre Si'hon et Og, nombreux furent les goyim qui vinrent se convertir, et ils ne connaissaient pas le Lachon Hakodesh.

5) Qu'un goy hérite de son père selon la Torah.

6) Il est écrit « véïmets ète levavo lemaane », « il a renforcé son cœur afin… ». Les 4 premières lettres de ces mots forment le mot eloul.

7) 30 fois. Il est écrit avec un vav entre le chin et le aïn.

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er se dit pour encourager,
Mon 2nd est synonyme de blague,
Mon 3ème est la position qui permet d'atteindre la lumière,
Mon tout est un pays reconnu pour ses cèdres.

Jeu de mots

Un élève sérieux est un élève assis du soir au matin.

Devinettes

1) Moché demande aux béné Israël de choisir des hommes pour juger.
Cela est évident ! Les femmes ne sont pas aptes pour juger ! (Rachi, 1-13)
2) Combien de différences y a-t-il entre les lois d'argent et les lois condamnant à mort? (Rachi, 1-18)
3) A quel endroit Og est-il sorti faire la guerre contre les béné Israël ? (3-1)
4) Rachi rapporte que Moché eut plus peur d'Og que de Si'hon. Pourquoi ? (3-2)
5) Quel mont se situait à la frontière Nord du territoire de Og ? (3-8
6) Quels sont les différents noms du Mont 'Hermone ? (Rachi, 3-10)
7) Pourquoi le Mont 'Hermone s'appelait Sénir ? (Rachi, 3-10)
8) D'après le 1er verset de notre Paracha, si quelqu'un veut ou doit faire des reproches à ses semblables, comment devrait-il s'y prendre ? (Rachi Dévarim 1,1)
9) Quel est le meilleur moment pour faire des reproches à ses enfants ou à une communauté dans laquelle on a résidé un bon moment ? (Rachi Dévarim 1,3)
10) Pour quelle raison attendre ce moment ?
11) De qui apprend-t-on ce comportement en premier ? (Rachi Dévarim 1,3)

Enigmes

Enigme 1 :
Quelle Mitsva est obligatoirement accomplie sans y accorder une 'Kavana' ?

Enigme 2 : 'Haïm est négociant en Alcool, dans sa boutique. Il possède 6 tonneaux identiques, 5 contiennent tout son stock de vin et 1 tout son stock de bière.
La seule différence entre les tonneaux est que sur chaque tonneau est inscrit la quantité en litre de boisson contenue dans le tonneau.
Sur les 6 tonneaux sont inscrits les chiffres suivants: 20,31,15,18,19,16.
Seul 'Haïm sait par rapport à la quantité quel est le tonneau de bière.
Un Jour Gad et Acher, deux de ses meilleurs clients, entrent dans sa boutique.
Gad lui dit: "je veux le tiers de tout le vin que tu as de disponible", Acher lui dit: "Moi, je veux tout le reste du vin après que tu aies vendu à Gad".
'Haïm leur répond: "Je peux satisfaire votre demande, de plus les tonneaux sont prêts sans que je n'ai à faire aucune action".
Il rajoute en souriant: "Je suis prêt à vous faire 25% de remise, si dans les 5 minutes, vous êtes capables de me dire lequel de mes tonneaux contient de la bière". Es-tu capable de dire quel tonneau contient la bière?

Réponses N°91 - Matot Massé

Charade : Elle – Hasard – Acco - N

Enigme 1 : Dans Chir Hachirim (7,1) "Chouvi Chouvi Hachoulamit Chouvi Chouvi".

Enigme 2 : Mieux vaut aller chez le coiffeur aux cheveux mal coupés. Les coiffeurs sont des villageois, ils vont donc forcément se faire couper par l'autre coiffeur du village. Par conséquent, c'est le coiffeur mal coiffé qui coupait les cheveux du bien coiffé. C'est donc lui le meilleur coiffeur.

Yéhochoua

Chapitre 23 et 24: L'alliance du peuple

Yéhochoua va rassembler tout le peuple ainsi que les anciens, les chefs et les juges, pour ses dernières recommandations avant sa mort.
Il leur rappelle tout ce qu'Hachem a fait pour eux lors des guerres de conquête ; comment D-ieu a dépossédé des peuples considérables « nul n'a pu vous résister…, un seul d'entre vous en poursuivait mille, car D-ieu combattait pour vous ». Quant aux territoires qu'il reste à conquérir, Hachem chassera ses habitants de devant vous. Il leur demande de rester fidèles à la Torah de Moché, sans s'en écarter, ni à droite, ni à gauche. Il ne faudra surtout pas se mêler aux peuples encore présents et ne pas nouer de relation avec eux. Car si vous le faites jusqu'à en arriver à servir leurs idoles, Hachem vous fera disparaître de ce bon pays qu'Il vous a donné. Puis Yéhochoua va les rassembler à nouveau, cette fois à Chékhem.
Selon le Radak, le Aron HaKodesh y fut transporté, afin de contracter une Alliance devant Hachem. Yéhochoua s'adressa alors au peuple, en énumérant tous les bienfaits dont ils avaient bénéficiés, qu'Hachem les avait choisis comme peuple en les libérant de l'esclavage d'Egypte et leur a fait hériter la terre d'Israël : Il a chassé les 2 rois Emoréens Si'hon et Og ainsi que les 7 peuples cananéens « vous vous êtes installés dans des villes sans les avoir bâties et vous avez jouis de vignes et d'oliviers sans les avoir plantés ». Il les mit face à leur choix, soit de servir Hachem avec sincérité, soit d'adorer les dieux des peuples dont vous occupez le pays. Mais le peuple va répondre « c'est Hachem notre Dieu et c'est Lui que nous voulons servir ». Yéhochoua leur demande alors, de chasser toutes leurs idées impures d'avoda zara (selon le Malbim), et de ne tourner leur cœur que vers Hachem. En ce jour, Yéhochoua établit une alliance avec le peuple et consigna ces paroles dans son livre, il prit comme témoin une grande pierre qu'il dressa sous un chêne. Yéhochoua, serviteur de D-ieu, mourut à l'âge de 110 ans ; il fut enseveli à Timnat Serah, sur la montagne d'Ephraïm, dans sa possession. Rachi, rapporte le midrach et ramène qu'on dessina un soleil sur sa tombe, en souvenir du miracle qui se produisit à Guivon ; mais aussi, le fait qu'Hachem reprocha des éloges funèbres insuffisants faits à Yéhochoua et fit trembler le Mont d'Ephraïm. Le livre se termine, en soulignant la mort de Elazar Cohen Gadol ,qu'on enterra sur la colline de Pin'has son fils, également sur le Mont d'Ephraïm

C.O.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Yossef Caro : le Beth Yossef

Né en 1488 à Tolède (Espagne), Rabbi Yossef Caro, connu sous le nom de « Beth Yossef », fut l'un des plus grands A'haronim. À l'âge de 4 ans, sa famille fut expulsée d'Espagne, et s'établit en Turquie, à Kouchta. Le jeune enfant reçut l'essentiel de son éducation de son père, érudit remarquable, et en plusieurs endroits de son ouvrage, Rabbi Yossef Caro rapporte des commentaires au nom de son père. Après la mort de ce dernier, Rabbi Yossef Caro fut élevé dans la maison de son oncle, Rabbi Its'hak Caro qui l'adopta comme son propre fils. De Kouchta, il alla s'installer à Andrinople où il épousa la fille de Rabbi Haïm Albaget et fonda sa Yéchiva. À 34 ans, il commença à rédiger son œuvre monumentale connue sous le nom de « Beth Yossef ». Diligence, persévérance dans l'étude, sainteté et sobriété dans la vie quotidienne furent les caractéristiques de sa personnalité. Il fit la connaissance de Rabbi Chlomo Molkho qui fut brûlé par la suite en martyre pour Hachem. Le Beth Yossef envia sa mort pour lui-même. Quand il perdit sa première femme, il se remaria avec la fille de Rabbi Its'hak Saba. Il résida quelques temps à Nicopolis au nord de la Bulgarie. Finalement, il décida de monter en Erets Israël pour bénéficier de la sainteté de la Terre Sainte et pour terminer ses ouvrages. Il s'installa en 1536 à Tsfat, haut lieu de la kabbale, où il résida définitivement. Il y fréquenta deux grandes figures de la kabbale, Rabbi Itshak Louria et Rabbi Shlomo Alkabetz. À Tsfat, il fut nommé membre du Tribunal Rabbinique de Rabbi Yaacov BiRav (qui, plus tard, lui donna l'investiture rabbinique) et fonda par la suite une Yéchiva où il enseigna la Torah à une multitude d'élèves, et parmi eux, Rabbi Moché Alchékh et Rabbi Moché Cordovéro (le Ramak). À la mort de Rabbi Yaacov BiRav, le Beth Yossef lui succéda en tant que Président du Tribunal avec à ses côtés Rabbi Moché Di Trani (le Mabit), et fut ainsi à la tête du Tribunal Rabbinique de Tsfat qui servit de Tribunal central pour tout le peuple d'Israël quel que soit son lieu d'exil, et qui traita de tous les problèmes sans exception comme le Sanhédrin des premiers temps. C'est dans la ville de Tsfat qu'il rédigea ses plus grandes œuvres qui lui donnèrent le statut de leader spirituel de la génération et Rav de tout Israël. L'immense influence de ses livres inestimables ne s'est jamais amoindrie depuis leur parution jusqu'à aujourd'hui.

La rédaction de son livre « Beth Yossef » l'occupa pendant 20 années (1522-1542) au cours desquelles il réunit minutieusement le point de vue de tous les décisionnaires sur chaque point de Halakha. En cas de litige entre les décisionnaires, il tranche selon la majorité. À l'inverse du Rambam, il n'y inclut pas les lois qui ne s'appliquent qu'aux époques où le temple est érigé. Quand il finit de rédiger le Beth Yossef en 1542, il continua pendant 12 années à le corriger et à l'enrichir. Puis, il publia une deuxième édition en quatre volumes. Le premier volume fut publié à Venise (Italie) en 1550-51. Le deuxième fut publié dans la même ville en 1551. Le troisième fut publié dans la ville de Savionita en 1553 et enfin le dernier volume fut publié dans cette même ville en 1559. Quand il finit de s'occuper de cette œuvre immense, il en fit un résumé où il ne mit que l'essentiel de chaque loi, de manière concise, sans y ajouter la source. C'est ce qui donna le « Choul'han Aroukh » (la Table Dressée). Il termina de résumer le premier volume en 1555. Le « Choul'han Aroukh » devint très vite un livre de base sur lequel s'appuyèrent les plus grands Sages et les plus grands commentateurs. Depuis ce temps-là et jusqu'à nos jours, le Choul'han Aroukh connut une très grande diffusion et beaucoup d'érudits rédigèrent de nombreux commentaires à son sujet. On écrivit même un résumé du Choul'han Aroukh. Cette œuvre unique a ainsi constitué d'emblée la référence halakhique suprême universellement reconnu et admis par toutes les communautés juives, consultée avant chaque décision d'ordre halakhique. En 1564, sa deuxième femme mourut lui laissant un fils Chlomo. Il épousa alors la fille de Rav Zakharia Bar Chlomo Zivssil Ashkenazi, qui était un grand érudit de Jérusalem. Il était âgé de plus de 80 ans quand est né son fils Rabbi Yéhouda. Il mourut à Tsfat le jeudi 13 Nissan 1575 (alors âgé de 87 ans).

David Lasry

La Question

Dans la paracha de Dévarim, avant sa mort, Moché recapitule aux enfants d'Israël les différents épisodes survenues durant les 40 ans dans le désert.

Au moment d'évoquer la faute des explorateurs, Moché leur dit (1/37) : "et même contre moi La colère de D... s'est levée..."

A quel moment avons-nous vu que Moché fut impacté par la faute des explorateurs ?

Le Or Ha'haim répond : au moment de la faute des explorateurs, D... leur dit : " Vous avez pleuré pour rien, ce jour sera pour vous un jour de pleurs pour les générations." Ce jour était ticha béav, jour de destruction des 2 Temples. Or, nos Sages nous enseignent que si Moché avait pu rentrer en Erets Israël et construire le Beth Hamikdach, celui-ci n'aurait jamais pu être détruit et donc il n'y aurait pas eu de journée de pleurs le 9 av pour les générations.

De là nous apprenons, que même si le décret final que Moché n'entre pas en Erets Israël devint effectif au moment où il a frappé le rocher, les prémices de ce décret étaient déjà présents au moment de la faute des explorateurs.

Question à Rav Brand

a) Je loue mon appartement à un goy, est-il permis de faire des travaux dans sa maison même pendant Chabat lors de sa location?

b) Est-il possible de faire des travaux entre deux locations, sachant que l'appartement ne sera vide que pendant maximum un mois et que les gens ne le sentiront peut être pas?

a) Si l'ouvrier que vous payez est payé à l'heure, il lui est interdit de travailler le Chabbat (Choul'han Aroukh, Ora'h Haïm, Siman 243).

S'il y a un devis et le prix est fixe, et ne dépend pas des heures de travail, et que vous ne demandez pas au goy de travailler le Chabbat, et c'est lui-même qui choisit le Chabbat, il est très probablement permis (O.H. Siman 242).

Si le locataire non-juif paye l'ouvrier, ce sera toujours permis.

b) Si l'ouvrier est payé à l'heure, c'est interdit. S'il y a un devis, il est plus facile de le permettre, (voir Biour Halakha 244,1 O liktsor).

Ben Hamétsarim

L'importance du Beth Hamikdach peut être perçue à travers le ressenti ou la prise de conscience, mais aussi visuellement et historiquement. La Michna dans Avot nous raconte les 10 miracles constamment présents au Beth Hamikdach.

Parmi eux :

" 1 : La viande sainte (des Korbanot) n'a jamais pourri,

2 : Jamais une mouche ne fut aperçue dans les 'cuisines',

3 : La pluie n'a jamais éteint le feu sur le Mizbéa'h,

4 : Le vent n'a jamais fait vaciller la colonne de feu du dessus du Mizbéa'h,

5 : Le jour de Kippour (entre autres) les Béné Israël dans la Azara étaient serrés au point où leurs pieds ne touchaient plus le sol (Barténoura), mais lorsqu'ils se prosternaient en s'agenouillant avec la tête au sol (comme on le fait à Kippour), ils étaient au large".

Les miracles ne laissent aucun homme indifférent. Toutefois, certains veulent en donner le mérite à la nature et n'en déduire aucune conclusion de l'existence divine. Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui manifeste ce même désir à travers la technologie. Avec un smartphone et un chargeur, l'homme peut vivre de chez lui, voire de son lit. La question de savoir si j'ai besoin de Hachem pourrait réellement se poser. L'homme se sent 'invincible' ! Sans aucun effort, il peut percevoir une paye, se faire livrer tout ce dont il a besoin, avoir accès à toutes les informations possibles et imaginables. Cet homme à qui on demande de s'attrister sur la maison de Hachem, dirait mais de quel manque me parles-tu ?

En réalité, en restant aveuglé par la technologie, l'homme pense n'avoir besoin de personne et le jour où la technologie ne peut lui apporter satisfaction, il se rendra compte de son erreur à ses dépens. S'être totalement appuyé sur un appareil qui voile la réalité, l'empêchant de penser que marcher ou manger n'est pas forcément une évidence. Ouvre les yeux et viens observer ce que l'homme ne sera jamais capable de faire sans l'agissement divin. Tout homme qui voudrait entretenir un lien étroit avec Hachem se voit aidé. Tu veux apporter une bête en sacrifice ? Qui que tu sois, tu pourras profiter de ces mêmes miracles et ta bête sera offerte de la meilleure des manières. La viande ne pourrira pas, le feu ne sera pas éteint par la pluie ou déplacé par le vent. Tu veux demander pardon à Hachem, tu auras la place pour prier autant que tu en as besoin même le jour de Kippour.

Ces miracles fondamentaux sont considérés comme tels, parce qu'ils sont valables à tout moment et pour chacun. Aujourd'hui où la gâterie est reine, un miracle éveillerait en nous un rappel. Le retour du Beth Hamikdach nous est évidemment indispensable. Saisissons le manque afin que Hachem puisse nous le renvoyer très bientôt avec la venue du Machia'h. Amen

Moché Uzan

La Force de la Prière

La coutume veut que l'on brise un verre le jour de son mariage car au sommet de nos joies, nous ne devons pas oublier de prier pour la reconstruction de Yérouchalaïm.

Le jour de Ticha Béav, nous rajoutons toute une série de Kinot où nous centrons nos prières sur la perte du Beth Amikdach.

Certains suivent le minhag du Ari Zal et récitent durant les 3 semaines le Tikoun 'hatsot.

Durant toute l'année également, notre Amida regorge de références à Yérouchalaïm : ''Tichkone bétokh yérouchalaïm'', ''Véachev haavoda lidvir bétékha'', ''Vété'hézéna énénou béchouvekha létsion'', ''Hama'hazir chékhinato létsion '',…

Après la Amida, nous concluons : ''Chétivné beth hamikdach bimhéra béyaménou''.

Après avoir mangé, dans le Birkat Hamazon, nous prions aussi en disant : ''Vétivné Yérouchalaïm''.

N'est-ce pas répétitif ? Si notre souci est seulement de ne pas oublier Jérusalem, ne suffit-il pas de le mentionner occasionnellement ? Pourquoi tant de prières ?

On raconte sur le 'Hafets 'Haïm qu'il vit un jour ses enfants jouer à cache-cache. Sa fille se cachait tellement bien qu'aucun autre enfant ne la trouva. Lassés de la chercher, ils allèrent jouer à un autre jeu. Après un certain temps, celle qui était cachée ressortit et, voyant que plus personne ne la cherchait, elle se mit à pleurer. Le Rav la calma et peu de temps après, il se mit à pleurer à son tour. Ne comprenant pas son malaise, son épouse lui demanda la cause de sa peine. Il lui répondit que durant tout l'exil, Hachem voile Sa face. Combien grande doit-être Sa souffrance lorsque l'on arrête de Le chercher !

Prier pour Yérouchalaïm n'est pas une manière d'alimenter un lointain rêve de voir des temps meilleurs où les soucis disparaîtront, mais c'est pour nous, une manière d'exprimer que l'on n'a pas quitté la partie et que l'on aspire toujours et en permanence de voir la présence d'Hachem se dévoiler dans le monde. Nos téfilot sont donc un moyen de rester attachés avec la réalité du Beth Hamikdach.

Qu'Hachem entende nos téfilot comme celle de Ra'hel et qu'Il nous permette de voir très prochainement Yérouchalaïm reconstruite.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Yéhouda est un jeune homme qui aime bien traîner dans les marchés aux puces. Par un beau jour de Juin, alors qu'il se balade dans un de ses marchés préférés, il découvre, enfoui au milieu d'un bric-à-brac d'objets plus insolites les uns des autres, une paire de Téfiline.

Ne pouvant se retenir, il se dépêche de la prendre et de l'inspecter sous les yeux pétillants du vendeur qui pense avoir trouvé le client idéal à cet objet bizarre qui traîne depuis de longs mois dans sa marchandise. Après avoir examiné la paire de Téfiline sous tous ses angles, Yéhouda demande au marchand le prix de ce soi-disant « objet ». Le vendeur, ayant flairé le bon client, lui en demande pas moins de 500 euros. Yéhouda qui ne veut pas laisser un objet si Kaddoch dans les mains d'un Goy lui répond qu'il est intéressé mais qu'il souhaite les essayer avant de dépenser une telle somme. Évidemment, le vendeur accepte et Yéhouda s'affaire donc à mettre ces Téfiline en plein marché aux puces. Mais voilà qu'après deux minutes, il déclare au vendeur qu'il manque quelque chose : s'il y a bien le boîtier qui se place sur la tête et celui du bras gauche, il manque le boîtier du bras droit. Le marchand, n'y connaissant rien mais voyant l'affaire du siècle s'envoler devant ses yeux, se met à chercher partout la pièce manquante.

Malheureusement, après de longues minutes de recherches, il se rend à l'évidence et déclare à Yéhouda qu'il n'a rien d'autre. Notre cher jeune homme lui répond qu'il est désolé pour lui mais étant donné qu'il manque une pièce dans la panoplie, personne ne la lui achètera. Le vendeur lui propose alors comme dernière chance de la lui céder pour 20 euros.

Yéhouda se pose maintenant la question à savoir s'il a le droit de tromper de la sorte le vendeur ? S'il pourra mettre ces Téfiline ? Ou bien devrait-il rechercher son ancien propriétaire ?

Le Rav nous enseigne qu'il est évident que cette paire de Téfiline a été volée et qu'on pourra donc tromper le vendeur pour la récupérer. Cependant, le Michna Beroura précise qu'il faudra faire attention à ne pas proposer un prix ridicule et ainsi énerver le marchand qui les jettera sous la colère.

Quant à la seconde question, le Rav rapporte les paroles du Choul'han Aroukh (O'H' 39,6) : des Téfiline se trouvant dans les mains d'un non-juif et ayant un bon aspect ont une présomption de Cacheroute et l'on pourra les mettre avec Berakha puisqu'étant donné que les Goyim ne mettent pas les Téfiline, il est évident que c'est un Juif qui les a écrits.

Quant à la dernière question, le Rav répond en ramenant le Rama (H'M' 259,3) qui nous enseigne que celui qui trouve un livre, est obligé de le proclamer et de rechercher son propriétaire et cela même dans un endroit où la majorité des habitants sont Goyim car le propriétaire sait bien que son livre finira par revenir dans les mains d'un Juif (le Goy n'ayant que faire avec). Le Rav Zilberstein rajoute que le propriétaire des Téfiline, une fois retrouvé, se devra de rembourser à Yéhouda la somme dépensée pour les racheter.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Ce fut dans la quarantième année dans le onzième mois … » [1, 3]

Rachi écrit : « Cela nous enseigne que Moché ne leur fit des reproches que juste avant sa mort. De qui apprit-il à agir ainsi ? De Yaacov qui ne fit des reproches à ses enfants que juste avant sa mort, il dit : Réouven, mon fils, je vais te dire pourquoi je ne t'ai pas fait de remontrances durant toutes ces années, afin que tu ne me laisses pas et que tu n'ailles pas t'attacher à mon frère Essav. Pour 4 choses on ne fait de reproches qu'avant la mort... ».

Il est écrit dans le verset suivant : « Après qu'il ait frappé Si'hone, le roi de Emori qui était installé à Hechbone, et Og, roi de Bachane… » [1, 4]

Rachi écrit sur ce verset : « Moché dit : si je leur fais des reproches avant qu'ils n'entrent dans une partie du pays, ils diront : Quel droit celui-ci a-t-il sur nous ? Quel bien nous a-t-il fait ? Il ne vient que pour créer des ennuis et trouver un prétexte contre nous car il n'a pas la force de nous faire entrer dans le pays. C'est pourquoi il a attendu jusqu'à ce qu'il ait fait tomber Si'hone et Og devant eux et leur ait fait prendre possession de leur terre, et après cela il leur fit des reproches ».

Le Sifté 'Hakhamim demande : Concernant la raison pour laquelle Moché a choisi de faire des reproches maintenant, d'un côté Rachi dit : car il faut faire des reproches seulement avant la mort, et d'un autre côté Rachi dit : pour pas qu'ils disent que ce n'est qu'un prétexte pour ne pas nous faire rentrer en Israël... ? D'où Rachi sait-il que la raison pour laquelle Moché fait des reproches maintenant c'est parce qu'il y a une règle qu'on ne fait des reproches seulement avant la mort ? Peut-être que la raison pour laquelle il ne leur a pas fait des reproches avant c'est pour ne pas que les bné Israël parlent et disent tout ce qu'il y a écrit dans le second Rachi? Il répond que du fait qu'avant que Moché rabbénou leur fasse des reproches, la Torah donne deux repères dans le temps, c'est-à-dire « le 1e Chevat de la 40e année » et « après avoir frappé Si'hone et Og », c'est pour nous dire qu'il y a 2 raisons pour lesquelles Moché leur fait des reproches seulement maintenant : car on ne fait des reproches qu'avant la mort et pour ne pas que les bné Israël parlent négativement. En effet, si ce n'était que la première raison alors pourquoi la Torah aurait-elle écrit « après avoir frappé Si'hone et Og » ? Et si c'était que la deuxième raison, alors pourquoi la Torah aurait-elle écrit « le 1er Chevat de la quarantième année » ?

Il en ressort donc que selon Rachi, la Torah a écrit la date du 1er Chevat de la quarantième année pour nous apprendre qu'on ne fait de reproche qu'avant la mort.

Mais on pourrait alors se demander : pourquoi la Torah a-t-elle besoin de nous apprendre cela? On l'apprend déjà de Yaacov avinou, comme Rachi le dit lui-même. De plus, pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous donner la raison de Yaacov avinou ? D'autant plus qu'en nous donnant la raison de Yaacov, cela complique notre compréhension car on pourrait alors se demander : comment Moché a-t-il pu apprendre de Yaacov ? Est-ce que la raison de Yaacov est valable dans le cas de Moché ? Par ailleurs, Rachi dit qu'il y a 4 raisons : il en cite 2 puis dit " etc... ". C'est un peu étonnant car soit Rachi aurait juste dû dire qu'il y en a 4 sans les citer, soit il aurait dû les citer tous. Mais pourquoi en citer juste 2 qui concernent la honte et sur les 2 autres dire " etc... " ? Et enfin, de deux choses l'une, si Moché avait la même raison que Yaacov, alors pourquoi Rachi ramène-t-il qu'il y a 4 raisons ? Et si Moché avait l'une des quatre raisons alors pourquoi Rachi dit-il qu'il a appris de Yaacov ?

On pourrait répondre de la manière suivante : Rachi commence par dire : c'est sûr que Moché l'a appris de Yaacov car sinon de qui l'aurait-il appris ?! Mais Rachi a maintenant une question : A priori, la raison de Yaacov ne s'applique pas dans le cas de Moché car si Réouven était parti chez Essav alors où serait parti tout un peuple (Sifté 'Hakhamim) ? Sur cela, Rachi répond : c'est vrai que la raison à la « surface » ne s'applique pas ici mais la racine de cette raison s'y applique bien, c'est-à-dire que si on analyse en profondeur pourquoi Réouven serait parti, c'est parce qu'il aurait éprouvé une très grande honte et cela s'applique bien ici. En effet, faire des remontrances aux bné Israël longtemps avant la mort leur aurait fait honte, et ajouté à cela qu'il aurait dû leur faire plusieurs fois la remontrance, ce qui aurait agrandi leur malaise et leur honte. Et Rachi prouve cela des 'Hakhamim qui eux aussi l'ont certainement appris de Yaacov et ont traduit la raison de Yaacov en 4 points dont deux concernent la honte qui s'applique au cas de Moché. Ainsi, même si la raison de Yaacov n'est en surface pas valable pour tout le monde, la racine de cette raison est, quant à elle, valable pour tout le monde et c'est cela que la Torah vient nous apprendre : ce principe n'est pas spécifique à Yaacov mais valable pour tout le monde.

Mordekhai Zerbib